

Compte rendu du conseil périscolaire de l'école des 4 fils

Du 6 décembre 2017

Etaient présents :

Pour l'école des 4 fils : Mme Anne Laurence Zaidman (REV)

Pour les parents élus présents : Camille Dutrillaux, Laurence Huot, Nafissa Paccard, Cyrille Orizet

Etaient excusés :

Philippe Lapeyre, Karine Barbagli, Beatriz Vindret,

Points à l'Ordre du jour :

1) Régulation et gestion des incidents, conflits, accidents : point sur la méthodologie, les procédures en place et leur fonctionnement

A la demande des parents, Mme Laurence décrit les procédures mises en place en cas d'accident ou d'incident lors des interclasses. En cas de « petit » accident, la blessure est désinfectée et de la glace posée. Aucun médicament n'est administré sauf existence d'un PAI.

En cas de chute sur la tête ou accident plus grave, les secours sont prévenus pour la prise en charge de l'enfant et les parents informés immédiatement. Conformément aux obligations, un cahier d'infirmerie recense tous les accidents survenus dans la cour pendant l'interclasse.

En cas de conflit entre enfants voire de bagarre, l'action des animateurs varie selon l'âge des enfants. Pour les petits (CP, CE1), les adultes écoutent les versions des protagonistes et proposent un temps de réflexion et /ou de dessin par exemple sur les règles de vie ensemble. Pour les plus grands, après avoir écouté les versions des protagonistes, un dialogue est instauré sur l'importance du respect, des règles de vie. Une courte rédaction peut être demandée.

En cas de tensions ou harcèlement entre enfants, Mme Laurence rappelle qu'il est important que les parents communiquent avec l'école et informent Mme Laurence et son équipe d'animateurs afin qu'ils soient vigilants.

Après un début d'année difficile et la mise en place d'une organisation particulière pour mieux accompagner certains enfants nécessitant un suivi, Mme Laurence n'a pas noté de contexte différent des autres années.

Mme Laurence précise que son équipe d'animateurs est stable avec 12 personnes présentes que les enfants connaissent bien. Des réunions d'équipe se font régulièrement et le rôle de chacun a été précisé, notamment l'emplacement des animateurs dans la cour de récréation et dans la cantine pendant le temps du repas.

Plus précisément pendant le temps du repas, Mme Laurence précise que 3 à 4 adultes sont présents pour accompagner les enfants et s'assurer qu'ils goutent de tout. Certains parents élus participeront prochainement à un repas afin de mieux visualiser l'organisation de ce temps de déjeuner.

2) Organisation du temps de l'interclasse et des différents espaces disponibles pour les enfants et en particuliers de l'espace jeux

Lors du temps de l'interclasse du midi, en plus de la cour en extérieur, les enfants peuvent accéder à la BCD (bibliothèque) avec la présence d'un animateur dédié, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et

vendredi de 11h30 à 13h10 pour lire, faire des recherches ou dessiner des reproductions. Une à deux salles sont ouvertes, à la demande, avec des animateurs « volant » pour les enfants qui souhaitent jouer au calme et au chaud en hiver. Les jeux de société à disposition sont sous la responsabilité des enfants.

Dans la cour, les jeux de ballons (en mousse) sont autorisés le lundi pour les CP et CE1 et le jeudi pour les CE2, CM1, CM2. Des discours sur le partage de l'espace et le respect des autres sont souvent nécessaires.

En réponse à la question des parents sur la possibilité de commander des jeux supplémentaires ou de proposer la rénovation de la salle polyvalente, il est répondu qu'un renouvellement des jeux est prévu chaque année. La rénovation à privilégier étant celle des toilettes de la cour. Une discussion spécifique est en cours avec le directeur de l'école sur ce sujet.

Lors du temps de l'étude surveillée de 17h à 18h, la priorité est donnée à l'accompagnement des plus petits. Il y a 1 adulte pour 18 enfants. Les CM2 peuvent aussi ponctuellement aider les plus jeunes.

3) Utilisation du préau

Le préau est utilisé ponctuellement par l'ASC4F pour certains ateliers. En cas de pluie ou de grand froid, les deux salles polyvalentes du bâtiment A sont ouvertes et accessibles aux enfants.

4) Moyens actuellement disponibles pour le périscolaire (matériels, humains): suffisant par rapport aux besoins?

En réponse à la question des parents sur les moyens alloués, il est précisé qu'il n'y avait pas de besoin urgent pour le moment. A revoir lors du prochain conseil périscolaire.

5) Points divers

Concernant les TAP (xxx), du mardi et du vendredi de 15h à 16h30, des nouveaux ateliers ont été proposés cette année comme « stop motion légo ou cinéma d'animation ». Des visites de parents élus pourraient être organisées en cours d'année. Le panneau d'affichage extérieur recense tous les ateliers du Mardi et du Vendredi.